

mars
2018
9



La LETTRE d'INFOS

www.saintemereeglise.fr

**Beuzeville-au-Plain - Chef-du-Pont
Ecoquenéauville - Foucarville - Sainte-Mère-Eglise**

éditorial

Les questions de santé nous préoccupent tous, petits et grands. Or nous constatons que l'accès aux soins devient de plus en plus difficile. En dernier recours, nous faisons appel aux services d'urgence de plus en plus saturés et de plus en plus éloignés.

À Sainte-Mère-Eglise, nous ne comptons plus que deux médecins qui mettent toute leur énergie à essayer de répondre à la demande. Mais les journées ne font que 24 heures. Le cabinet infirmier connaît une charge de travail importante ; il est cependant en capacité de répondre à la demande. Le cabinet de kinésithérapie aurait bien besoin d'un renfort pour répondre au besoin. Une diététicienne vient tous les lundis sur Sainte-Mère-Eglise, mais doit faire ses consultations dans un bureau de la mairie. Nous bénéficions d'une pharmacie sur notre commune, mais son activité est forcément liée aux prescripteurs. L'ensemble des professionnels de santé présents sur la commune ont pris l'habitude de travailler en harmonie et ont l'habitude de se concerter.

Pour toutes ses raisons, nous avons décidé de soutenir le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) appelé aussi PSLA (Pôle de Santé Libéral Ambulatoire). Ce projet amorcé dès 2014, devrait aboutir maintenant et permettre de regrouper les professionnels de santé. Cela suffira-t-il pour attirer un nouveau médecin, un nouveau kiné ? Rien n'est moins sûr, mais si nous ne faisons rien, l'offre de santé s'éloignera encore de nous. La réalisation de ce projet est indispensable pour notre territoire.

Pour le reste, tournons nous vers nos gouvernants et demandons leur d'augmenter le numerus clausus. Il faut former davantage de médecins. On vous dit que ce numerus clausus a été augmenté. Oui, mais est-ce suffisant ? En 1972, la France a formé 8585 médecins et seulement 3500 en 1993. En 2017 elle en a formé 8124, mais la population a augmenté de 15 millions. Cherchez l'erreur !

Jean Quétier
Maire de Sainte-Mère-Eglise

Une maison de santé sur les rails

La commune est consciente du déficit de médecins généralistes et des inquiétudes légitimes des administrés. Les Docteurs Peschard, assument seuls les consultations à Sainte-Mère-Eglise. Les infirmières et la kinésithérapeute attendent impatiemment un outil de travail digne de ce nom. L'aboutissement de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) est l'enjeu majeur : il n'en va plus simplement de l'accueil de nouveaux praticiens ; le maintien de l'offre de soins est en péril.



POURQUOI LA COMMUNE S'INVESTIT-ELLE FINANCIÈREMENT ?

La réalisation du projet par la commune (par le biais d'un emprunt compensé par les loyers des praticiens) permet l'aide de financements publics et l'attractivité de notre commune par des loyers moins onéreux que des projets privés.

LA GENÈSE DU PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Depuis plusieurs années, il existe une vraie dynamique des professionnels de santé de Sainte-Mère-Eglise. Les généralistes et la kinésithérapeute souhaitent accueillir des confrères et les infirmières souhaitent améliorer et développer leur collaboration avec les médecins généralistes et pourquoi pas avec d'autres professions de santé. Le conseil municipal, conscient du malaise et soucieux d'organiser l'offre de soins sur la commune a entamé des discussions avec les praticiens dès 2014 et un groupe de travail a été constitué. Dès les premières réunions, les partenaires que sont l'ARS¹, l'URLM², le Conseil de l'Ordre des Médecins, le Département et la Région ont été associés aux réunions.

Afin de disposer de financements des partenaires, les praticiens devaient adhérer à un projet, dit « projet de santé », qui organise notamment la continuité des soins. Pour réaliser ce projet, un cabinet d'études spécialisé devait être recruté. C'est ainsi que Icone Médiation a procédé à une sorte d'audit et rédigé le projet de santé. Ces travaux ont été financés par les partenaires par le biais d'une subvention accordée aux praticiens qui avaient pour cela constitué une association, « Le Plain de Santé ».

UN MOMENT DE FLOU PUIS LE PROJET RELANÇÉ

A l'issue de cette première démarche, et pour des raisons qui échappent au groupe de travail sainte-mère-églisais, les choses ont été ralenties. Les partenaires ne donnaient plus suite aux sollicitations des praticiens et des élus. Jean Quétier, très investi dans le projet, s'est même rendu plusieurs fois à Caen, auprès des instances régionales, mais n'était pas reçu.

En décembre 2017, les cris d'alarme des professionnels de santé et de Jean Quétier ont été finalement entendus et une réunion constructive a pu avoir lieu le 19 décembre, relançant le projet et le moral de tous.

LE PROJET AUJOURD'HUI

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'URML, l'ARS, l'Ordre des médecins, le département. Le cabinet Icone Médiation Santé a pu entamer la phase 2 de l'étude préalable. Enfin, le mercredi 28 mars, Estelle Gassel, Présidente de l'association « Le Plain de Santé », le docteur Jean-Louis Peschard et le maire ont été entendus par le comité départemental qui est chargé de valider notre projet. Le déroulement de cette audition laisse espérer une issue heureuse.

REGROUPEMENT L'OFFRE DE SOINS

Des terrains à proximité immédiate des locaux des Docteurs Peschard ont été étudiés par la commune pour la réalisation de locaux adaptés, créant ainsi de bonnes conditions pour les échanges entre praticiens et l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Main dans la main, élus et praticiens travaillent à faire avancer cette maison de santé pluridisciplinaire et à ce que rapidement tous les administrés bénéficient d'une offre de soins adaptée.

¹ Agence Régionale de Santé

² Union Régionale des Médecins Libéraux

NUISANCES SONORES... ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les aboiements de chiens sont souvent une gêne pour le voisinage, et représentent une part importante des plaintes et nuisances sonores des voisins. Voici les conseils pratiques pour remédier aux aboiements du chien du voisin, ainsi que les rappels de la loi sur les aboiements de chiens. Cet article concerne les animaux de compagnie, mais attention, dans le cadre d'un chenil les lois ne sont pas les mêmes.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un animal. Par contre la loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Les propriétaires doivent donc prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que leur animal de compagnie ne soit pas une gêne pour le voisinage.

Il ne faut cependant pas confondre un chien qui aboie ponctuellement (c'est son moyen d'expression) avec un bruit répétitif et prolongé.

Que faire ?

La première chose à faire est de prendre contact avec le propriétaire de l'animal qui parfois n'a pas connaissance de ces nuisances (absence du domicile).

Si aucune mesure n'a été mise en œuvre par ce dernier, il vous appartient alors de saisir par courrier le Maire de votre commune qui fera intervenir la Police Municipale pour une prise de contact et un rappel de la réglementation.

Que dit la loi ?

Dans le cas d'un chien qui aboie la nuit, les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser à hauteur de 68€ par amende forfaitaire pour nuisances sonores ou en transmettant un procès-verbal au procureur de la République. Dans le cadre d'un procès-verbal transmis au procureur de la République, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour constituent une gêne avérée pour le voisinage, la verbalisation se fera dans les mêmes conditions que pour les aboiements de nuit.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène...etc).

Les policiers municipaux ou les gendarmes peuvent dresser des procès-verbaux sur simple constatation du trouble, sans avoir à mesurer le bruit. Le procès-verbal sera alors transmis au procureur de la République. Ils peuvent également affliger la même amende citée pour un chien qui aboie la nuit. Pensez donc à les appeler quand vos précédentes démarches n'ont rien donné.



DEMARCHAGE A DOMICILE, MISE EN GARDE !

Des faits récents ont démontré une fois encore que ces individus ciblent plus particulièrement les seniors, mais pas seulement...

Le démarchage directement à votre porte

: Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, etc.) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative.

Pour la vente des calendriers, seuls les Sapeurs-Pompiers ou le facteur passent sur la commune, ces personnes sont toujours en uniforme. En cas de doutes, demandez-leur de repasser et soyez accompagné lors de ce nouveau rendez-vous.

Le démarchage par téléphone : Vous avez été contacté par téléphone par une société qui vous propose une

offre commerciale et un rendez-vous à votre domicile.

Attention, même si votre interlocuteur vous propose une offre alléchante, sachez faire

preuve de discernement et de bon sens, même si il prétend être partenaire d'une grande société (ENGIE, ORANGE) ou de l'état.

Posez-vous les bonnes questions : Ais-je besoin de ce service ? Cette offre a-t-elle un caractère obligatoire ? La société existe-t-elle vraiment ?

Si vous accepter le rendez-vous, sachez que vous n'êtes pas dans l'obligation de signer quoi que ce soit, même un bon de visite ou un devis. Prenez le temps de la réflexion, faites faire un devis par un autre professionnel du secteur que vous aurez choisi vous-même. En effet certains travaux proposés peuvent être facturés bien au-dessus du montant réel.

Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Quelques recommandations :

Nous invitons une nouvelle fois les seniors à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous.

Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant

suspects. A cet effet, contactez directement la Brigade de Gendarmerie de Sainte-Mère-Eglise en composant le 17.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations sollicitant une subvention doivent en faire la demande accompagnée **IMPÉRATIVEMENT** de leur dernier compte rendu d'assemblée générale comprenant bilan moral et financier ainsi que les projets pour l'année.

Ces documents doivent être transmis dès que possible en mairie.



HAUT DÉBIT... COUVERTURE MOBILE... ACCÈS INTERNET...

Le site de l'ARCEP est à votre disposition pour vous informer et vous aider.

<https://www.arcep.fr/>



JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, ITALIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10

mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Katja LEBESLOURD - Kermitps28@gmail.com - 02.99.80.21.43 / 06.71.79.33.82

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo - Vanessa Simon - vanessa@cei4vents.com - 02.99.20.06.14



CONCERT Petite Messe Solennelle de Rossini

Samedi 14 avril 2018
à 20h30

En l'Église de Ste Mère Église

Chœur : Marguerite Riout de Courseulles sur Mer
Direction : Anita Piantino
Piano : Romain Bastard
Orgue : Séverin Treille

Soprano : Annabelle Cardron-Bastard
Mezzo-soprano : Adriana Epstein
Ténor : Jérôme Gueller
Basse : Jürgen Heinzelmann



Entrée Libre



FERME MUSEE DU COTENTIN LA NUIT DES MUSÉES / PIERRES EN LUMIÈRES

Samedi 19 mai, 20h-23h30

Visite libre du musée et mise en lumière des anciens bâtiments de la ferme de Beauvais.

THÉÂTRE, La femme aux bulots par Annie Pican, à 21h.

Les tribulations d'une enfant dans les années 1960, à la campagne, qui ramasse les escargots, trait les vaches, pêche à la ligne et nargue les fleurs...**Gratuit pour tous.**

CONCOURS HIPPIQUE Week-end de la Pentecôte, les 19, 20 et 21 mai

Voir Interview en dernière page.



REPAS DANS LES FAMILLES MERCREDI 30 MAI 2018

Cette année encore de nombreux militaires sont attendus.

Organisé par les AVA, le traditionnel repas dans les familles vous propose de recevoir des soldats chez vous, le temps d'un dîner. Il aura lieu le mercredi 30 mai.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par mail ou téléphone en nous précisant le nombre et la nationalité des militaires que vous souhaitez recevoir.



Contactez les Amis des Vétérans Américains : any.saintmartin.ava@gmail.com ou 06.07.83.48.49

PROGRAMME du 6 JUIN 2018 (au 06/03/2018)

SAMEDI 26 MAI

Marche Internationale pour la Paix
« Construisons la Paix »

Départ du Haut Dick à Carentan à 10 h 00
Arrivée à Sainte Mère Eglise à 17 h 00

SAMEDI 26 MAI et DIMANCHE 27 MAI

Salon du livre à Sainte-Mère-Eglise

MERCREDI 30 MAI

SAINTE-MERE-EGLISE

18 h 00 Accueil des militaires dans les familles, verre de l'amitié à la salle des fêtes

JEUDI 31 MAI

PICAUVILLE

10 h 00 Cérémonie au Monument USAFF

CHEF-DU-PONT

12 h 00 Repas champêtre près du Square Rex Combs

14 h 00 Cérémonie Square Rex Combs

SAINTE-MERE-EGLISE

16 h 00 Cérémonie Stèle A. Renaud 16 h 30 Mémorial service 17 h 30 Cérémonie au Monument AVA organisé par les AVA 18 h 00 Saut de précision Place de l'église

SAINTE-MERE-EGLISE

Du 1er juin au 3 juin

Village interarmées avec la participation des Armées Air-Terre-Mer, du SDIS 50, de la Police Nationale, et de la Gendarmerie Nationale, Place de la Chenevière.

Fête foraine Parking du marché couvert Espace Fête foraine

Du 1er juin au 17 juin

Grande roue panoramique vue à 360° sur Sainte-Mère-Eglise (accessible pmr)

VENDREDI 1^{er} JUIN

10 h 00 Fleurissement à la Stèle des Généraux Gavin et Ridgway parvis de la mairie organisé par le C47 Club

CARENTAN

16 h 30 Cérémonie au Carré de Choux

FOUCARVILLE

20 h 30- 21 h 30 Animation musicale en bord de mer « Foucarville Bunker » avec le Jipé Jazz Gang

SAINTE-MERE-EGLISE

Du 2 au 6 juin CAMP GERONIMO Reconstitution d'un camp US à côté du Musée Airborne, mettant en scène les

troupes aéroportées américaines en Normandie, avec la participation d'Overlord 76, des Aigles Bagarreurs, de V for Victory, Eure Liberté 44 et de MVCG Bretagne.

Du 2 au 4 juin de 10 h 00 à 12 h 00 Exposition de véhicules militaires, place Chenevière, à côté du village interarmées, rue Général de Gaulle, rue Eisenhower.

SAMEDI 2 JUIN

SAINTE-MERE-EGLISE

12 H 00 Repas pique-nique Normandie Day place de l'église

12 h 15 -14 h 00 Animation musicale avec le groupe Tennessee

14 h 00 - 17 h 00 Animations musicales Américaines Fanfare de Caroline du Nord et Chorale du Texas

17 h 00- 18 h 00 Parade US en ville avec défilé de véhicules militaires d'époque et l'harmonie l'Etoile Sottevastaise

18 h 00 Saut de précision Place de l'église

19 h 00 Banquet de la liberté organisé par les AVA au marché couvert

20 h 30 - 21 h 30 RADIO CROCHET années 40-50 Prix du public avec applaudimètre

21 h 45 - 23 h 15 Animation musicale avec le groupe Bul Mazette

23 h 30 Feu d'artifice « un monde de paix » avec musiques du monde

DIMANCHE 3 JUIN

SAINTE-MERE-EGLISE

La Fièvre



11 h 00 Parachutage avec la participation de Liberty Jump et Round Canopy Parachuting Team 50 paras 1 avion

13 h 00 Parachutage militaire avec la participation de 600 paras de différentes nations 10 avions

11 h 00 - 14 h 00 Déambulation animation musicale avec The New Marching Band

15 h 00 Cérémonie Monument Iron Mike

17 h 00 Retour des troupes vers le bourg Le Bourg

15 h 45 Chants interprétés par le Chœur de la 82^{ème} Airborne

15 h 00 - 17 h 00 Animation musicale avec le groupe Summertime Jazz Quartet

hommage à Sydney Bechet

17 h 00 - 18 h 00 Déambulation animation musicale avec The New Marching Band

17 h 45 Arrivée des troupes en provenance de la Fièvre

18 h 00 Défilé de véhicules militaires d'époque dans les rues de la ville



LUNDI 4 JUIN

GOURBESVILLE

10 h 30 Cérémonie au monument de la 82^{ème} Airborne

AMFREVILLE

11 h 45 Cérémonie au monument du 507^{ème}

FOUCARVILLE

15 h 00 Cérémonie à l'ancien camp de prisonniers allemands

SAINTE-MERE-EGLISE

18 h 00 Cérémonie de la Paix sur le parvis de la Mairie avec la participation les enfants des écoles et la chorale du Connecticut « Avon Old Farm Riddlers »

MARDI 5 JUIN

SAINTE-MERE-EGLISE

8 h 30 - 16 h 00 Bourse militaire sous le marché couvert

9 h 00 Cérémonie à la Stèle du Stade

9 h 30 Messe du Souvenir

15 h 00 Cérémonie au Monument Signal

BEUZEVILLE AU PLAIN

18 h 30 Cérémonie à la Stèle Place Bienaimé Agnès

MERCREDI 6 JUIN

SAINTE MARIE DU MONT

10 h 30 Cérémonie à Utah-Beach

SAINTE-MERE-EGLISE

20 h 30 Concert de la Paix dans l'église

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Lors de la séance du 22 février, Patrick Contentin a été nommé premier adjoint de la commune historique de Sainte-Mère-Eglise en remplacement de Daniel Lacotte qui nous a quittés récemment. Les délégations qui lui sont attribuées sont les travaux par entreprises, lotissements, bâtiments, commissions de sécurité, arrêtés de voirie et circulation, 6 juin et parachutages, urbanisme, dossiers réglementaires, interventions de l'atelier communal, entretien des bâtiments communaux, équipements sportifs, espaces verts et environnement, collecte des surplus ménagers et déchets verts, entretien et gestion du cimetière communal.

René Drouet a dorénavant une délégation pour la voirie, l'assainissement et les réseaux.

ÉCOLE DU MANOIR

Du lundi 12 mars au vendredi 23 mars les élèves de l'École du Manoir de la PETITE SECTION au CE2 ont travaillé avec la compagnie de cirque Barbasousa, pour apprendre des numéros qu'ils ont présentés aux parents le 23 mars en soirée. Les enseignants et parents d'élèves ont aidé au montage du chapiteau situé près du gymnase municipal.

Ce projet cirque de 2 semaines a été financé par la coopérative scolaire et le comité de parents d'élèves.



Le chapiteau était prêt pour recevoir les petits artistes de Sainte-Mère-Eglise !



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE DU MANOIR

Les inscriptions à l'École du Manoir sont ouvertes pour la rentrée 2018. L'École du Manoir accueille les enfants dès l'âge de 2 ans, ceux nés entre septembre 2016 et décembre 2016.

Vous devez vous adresser en Mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et une attestation de domicile. Mme MICHEL, Directrice, fera ensuite visiter l'école à chaque famille.

L'École du Manoir propose une garderie le matin (7h45-8h30) et le soir (16h45-18h30), une matinée d'intégration en juin pour les futurs élèves de TPS/PS, et les parents rencontrent 2 fois par an en rendez-vous individuels les enseignants. Du CP au CM2 des élections de délégués sont organisées, 2 délégués par classe, qui se réunissent en conseil d'élèves afin de participer à la vie de l'école.

De nombreuses sorties pédagogiques en lien avec le Projet d'École sont organisées : Château de Versailles, Tapisserie de Bayeux et chapiteau de cirque pendant 2 semaines...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme MICHEL au 02.33.41.35.98 les jeudis et vendredis.

L'ÉCOLE NOTRE-DAME DANS L'OISE

Les 26 et 27 mars, les élèves de CE et CM de l'école Notre-Dame ont effectué un séjour dans l'Oise. Départ matinal le lundi à 4h30, direction Rethondes pour la visite de la clairière et la découverte du célèbre wagon. Cette première journée s'est poursuivie avec la visite du château de Compiègne et la participation à des ateliers pédagogiques. Après la nuit à Clairoux, les élèves et leurs accompagnateurs se sont rendus à Lassigny pour la visite guidée d'un chantier médiéval et la rencontre avec les bâtisseurs. Là encore des initiations étaient prévues avant de prendre le chemin du retour vers Sainte-Mère-Eglise.

MÉDIATHÈQUE

Mercredi 16 mai 2018, prenons le bus tous ensemble depuis la médiathèque pour savourer le spectacle de danse "Les déclinaisons de la Navarre" au Vox à Cherbourg.



Renseignements et/ou réservations auprès du Trident au 02 33 88 55 55 du mardi au samedi de 10h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h30. Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, le mot de passe est : RN13! Cet exercice de style est inventif et drôle. Le point de départ est un mauvais téléfilm narrant la rencontre d'Henri de Navarre et de Marguerite de Vallois que les deux danseurs s'amuseront à détourner, à caricaturer, à déjouer. C'est beau, léger et malin !

Départ du bus depuis la médiathèque à 19h15. A partir de 12 ans. Durée du spectacle : 1h00. Tarifs (bus + billet) : de 7,5 € € à 11,5 € €. Sur réservation. Renseignements auprès de la médiathèque au 02 33 04 60 19 ou 09 62 39 20 49 ou mediatheque-steme@orange.fr ou sur place au 30 rue Jean-François Oury.



VILLAGE ÉTAPE

Mi février, Jean Quétier et Patrick Contentin se sont rendus à Tourouvre (61) pour assister à l'assemblée régionale des Villages Etape. Ce rendez-vous a été riche en échanges en vue, on l'espère, d'une labélisation de notre commune.

Le 14 mars dernier, le comité d'experts de Village Etape est venu visiter notre commune dans le cadre de notre candidature. Après une réunion de présentation, le beau temps nous a permis de parcourir le bourg à pied et ainsi de mieux faire valoir les atouts de Sainte-Mère-Eglise.

Dernière étape, si on peut dire, le mardi 27 mars où Jean Quétier et Patrick Contentin sont allés défendre notre candidature au ministère de l'Environnement à Paris.

Croisons les doigts !



CHEF-DU-PONT

HOT SPOONS

S'EST PRODUIT À GUICHET FERMÉ le mercredi 7 février à la salle de la Petite Vitesse. Ce spectacle de musiques et de danses irlandaises était programmé dans le cadre de la saison Villes en Scène 2017-2018 de la Communauté de Communes. *Crédit photo : F. PIQUOT*



CONCERT DE TROMPETTE À L'ÉGLISE DE CHEF-DU-PONT

C'est dans l'église de Chef-du-Pont que le 16 mars, le trompettiste Jean-Jacques Petit a entamé sa tournée de Normandie.

Cet artiste, trompette d'or, possède un répertoire des plus variés. Originaire du Calvados, ce musicien accompli a ainsi interprété des morceaux aussi divers que du jazz, du classique, du gospel, en passant par des refrains interprétés par Michel Delpech, Joe Dassin...

La participation restait libre. La quarantaine de spectateurs présents était ravie.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE LA COLOMBE

Les inscriptions à l'école de La Colombe de Chef-du-Pont sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée 2018.

L'école de La Colombe accueille les enfants dès l'âge de 2 ans (nés en 2016).

Vous devez vous adresser à la Mairie annexe de Chef-du-Pont l'après-midi entre 13h30 et 17h45 du lundi au vendredi munis de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'une attestation de domicile. Vous pourrez ensuite visiter l'école.

L'école de La Colombe propose une garderie le matin de 7h30 à 8h45, la restauration scolaire le midi et une garderie (ou aide aux devoirs pour les classes élémentaires) le soir de 16h30 à 18h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école maternelle au 02.33.41.34.44, l'école élémentaire au 02.33.04.13.18 ou la Mairie annexe de Chef-du-Pont au 02.33.41.43.18

FOUCARVILLE



Photos Eric Guerrier

DÉCORATION ALAIN LEGENDRE

Lors de la cérémonie des vœux de Sainte Mère Église le 19 janvier 2018, Alain Legendre a été décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Alain fait partie du Conseil municipal depuis 1995, d'abord comme conseiller municipal, et depuis 2001 il est adjoint aux maires de Foucarville qui se sont succédés.

Depuis 2016, il est conseiller municipal à la commune nouvelle de Sainte Mère Église tout en restant adjoint à la commune historique de Foucarville.

EXPOSITION AU MUSÉE D'UTAH BEACH "UN CAMP DE PRISONNIERS ALLEMANDS À FOUCARVILLE"

L'exposition a connu un beau succès. Elle est prolongée jusqu'en novembre 2018 avec un troisième violon qui a été fabriqué sur le camp et offert au colonel J. Kennedy.

Une nouvelle photo montre un Noël dans le camp où les enfants reçoivent des cadeaux.



FESTIVITÉS À VENIR

Concert au bunker de la plage

Pour la deuxième année le 1er juin à 20h30 aura lieu un concert de jazz au hameau Saint Hubert avec le groupe Jipé Jazz Band.

Il se déroulera sur le sable du bunker de la plage.

Ce groupe proposera un répertoire dans l'esprit du jazz traditionnel des années 1930 à 1950.

En cas de pluie repli dans l'église de Foucarville.

STÈLE AU CAMP DE PRISONNIERS

Le 4 juin à 15h00 aura lieu une cérémonie à l'ancien camp de prisonniers allemands.

Après cette cérémonie à 16h00 un parachutage sera effectué sur la Campagne à Foucarville sur les lieux mêmes du camp de prisonniers.

On compte sur une cinquantaine de parachutistes civils emmenés par l'association RCPT avec Hubert Achten.

ECOQUENÉAUVILLE

ROULE GALETTE

Dans l'après-midi du samedi 20 janvier, le comité des fêtes de Turqueville et Ecoquenéauville a réuni les habitants des deux communes. À cette occasion, une trentaine de personnes est venue partager la galette des rois. Cette année, c'est la boulangerie de Chef du Pont qui a confectionné de bonnes galettes à la frangipane.



E-SURPRISE !

À la grande surprise des Ecoquenéauvillais, le multiplexeur de Turqueville a été changé, ce qui permet à certaines habitations de bénéficier d'un meilleur accès internet, allant jusqu'à 20 méga. N'hésitez pas à tester votre ligne chez « Orange ».

BEUZEVILLE-AU-PLAIN

DANS LE CADRE DES CÉRÉMONIES DU 74E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT,

mardi 5 juin à 18 h 30, Cérémonie à la Stèle Place Bienaimé Agnès.



Denis BROHIER La passion cheval

A l'heure actuelle, les concours n'auraient-ils pas tendance à se professionnaliser ?

« Justement, le milieu change. Par exemple, à Auvers, une trentaine de concours est organisée par an, ce qui entraîne près de 80 jours d'événements dans l'année, chevaux et poneys confondus. Les boxes sont là-bas en dur, alors que nous, nous avons originellement des boxes démontables. »

Et pourtant, le concours hippique de Sainte-Mère est toujours un formidable succès.

« C'est dû à ce que la spécificité de Sainte-Mère est portée sur le grand public. Pendant des années, on a eu d'autres animations. Notamment, l'organisation d'un défilé en ville. Même si cette année, il ne semble pas que ce sera le cas, c'est ce genre de manifestation qui a permis de maintenir son attrait. On a même fait il y a quelques temps un lâcher de parachutistes. Les gens de Sainte-Mère ont bien compris cette différence. Tous les ans on essaye de trouver d'autres activités complémentaires. En fait, on s'est aperçu rapidement que le public était composé souvent de familles entières, et que dans une famille, il n'y a pas forcément cent pour cent de connaisseurs. D'autres fois, on a même fait des expositions avicoles (les oiseaux et volailles) sous la Halle. On a toujours fait en sorte que les gens repartent contents. Cette année, nous aurons la présence de clowns, avec des équipes différentes des années précédentes. On a également fait venir des fanfares pour perdurer la fête au village. »

Il faut un budget pour tout ça...

« Exactement. Par exemple, on s'est posé la question de faire un concours International. En fait, on n'aurait pas eu les meilleurs cavaliers français, à moins d'avoir un budget multiplié par 3 ou 4. Mais on peut se targuer d'avoir eu le plus haut niveau National, qui était supérieur à des petits concours Internationaux. »

Parlez-nous de votre métier.

« Pour être éleveur, il faut avoir vraiment ce qu'on peut appeler le contact de l'animal. Je fais naître à peu près entre 12 et 14 poulains par an. Cette année, j'ai passé la vitesse supérieure. J'attends 20 poulains, et tous sont destinés au sport de haut niveau. Ils n'y parvien-

dront pas tous, car il y a des aléas physiques et génétiques. Mais le but est d'avoir des chevaux qui concourent au plus haut niveau international. »

Vous nous avez parlé d'Internet.

« En tant qu'éleveur, on a des relations avec des gens qu'on connaît de longue date. Mais depuis internet, les choses ont changé. Récemment, j'ai vendu une jument par des enchères sur Internet. Pour l'anecdote, c'est une vente qui dure 24 heures. Il y a un commissaire-priseur qui est présent au siège de l'agence qui organise cette vente et il y avait quatre postulants : un américain, un australien, un belge et un anglais. C'est le belge qui l'a emporté. Et ça, c'est un truc qui n'existait pas il y a deux ou trois ans. C'est vraiment une autre façon de travailler. On est même dans l'obligation de faire des vidéos de qualité pour faire la promotion de nos produits et les mettre en ligne. Notre métier évolue. Il faut savoir prendre le train en marche, savoir innover, et ne pas se laisser dépasser. »



Le concours hippique de Sainte-Mère-Eglise aura lieu le week-end de la Pentecôte, les 19, 20 et 21 mai au terrain de concours. Pur produit d'organisation manchoise, le rendez-vous extérieur est un incontournable pour les cavaliers de la région. C'est avec passion et détermination que l'équipe de bénévoles prépare ce week-end de compétitions tant pour les pros que pour les amateurs. Les enfants ne seront pas oubliés puisqu'il y aura encore cette année une épreuve de mini-Hunter, des spectacles de cirque et des goûters offerts à tous. Entrée libre, animations gratuites et restauration sur place tout le week-end.

Cela fait 55 ans que Denis Brohier est immergé dans le monde hippique. Dans la généalogie Brohier, c'est même la 4ème génération. Et il est toujours, à l'âge de 63 ans le Président du concours hippique de Sainte-Mère-Eglise, qui, cette année, se déroulera les 19, 20 et 21 Mai. Ce concours fêtera d'ailleurs ses 78 ans d'existence. Entretien.

On peut dire que le cheval c'est votre vie...

« Plutôt ! C'est mon grand-père Alfred qui a démarré le concours à Sainte-Mère-Eglise. Il habitait à Audouville-la-Hubert, là où je suis né. Il était le président, et après mon père, c'est moi qui ai pris la suite. Il y a toujours eu des Sociétés Hippiques Rurales en Normandie, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, aux Pieux...mais surtout dans le Cotentin. A chaque endroit, il y avait un dépôt d'étalons. En hiver, ils étaient stationnés au haras de Saint-Lô. Après, ils étaient dispatchés un peu partout dans le département. Et il y avait donc une vie tout autour. Et nous, nous sommes une génération d'éleveurs. Pour en revenir au concours en lui-même, j'en ai pris l'organisation il y a déjà une trentaine d'années. Je suis entouré d'une équipe de 5 ou 6 personnes passionnées de chevaux qui, on peut le dire, forme le noyau dur de l'événement, avec en plus une quarantaine de bénévoles. »

Le concours a du forcément évoluer...

« Oui. Ca a toujours été un grand rendez-vous national pendant des années. Les meilleurs cavaliers français sont venus sur le terrain de Sainte-Mère. Il y a encore une dizaine d'années, l'entraîneur de l'équipe de France amenait les cavaliers ici pour les préparer à La Baule, en Loire-Atlantique où se déroule le concours International officiel. On a vraiment eu un très haut niveau national. La Fédération Française d'Equitation a monté un circuit qui s'appelle le Grand National il y a 10 ans. On a fait partie des deux premières éditions. »